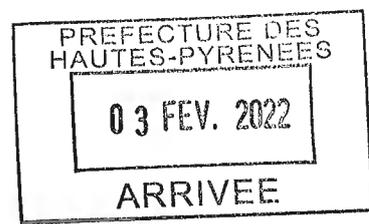




Canton de  
Bordères/Echez  
-----  
Commune d'IBOS

EXTRAIT  
DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL



Séance du 31 janvier à 18h

2022/005

**Présents :** Denis FEGNE, Gisèle VINCENT, Philippe SOULE-PERE, Jean TRILLE, Alexandre ARRIZABALAGA, Sébastien ABADIE, Sandrine TREBUCQ, Dominique GAYE, Serge ALMENDRO, Caroline ECORCHON, Hélène FRANCES  
En visio : Michel DUHAMEL, Jean-Christophe MADELAINE, Jean-Baptiste MARTINEZ (arrivée au point n°7)

**Absents :** Noémie DEUTSCH (procuration à Michel DUHAMEL), Bernard JOUCLA (procuration à Jean TRILLE), Régine TOSON (procuration à Gisèle VINCENT), Ingrid BOUTARFA (procuration à Philippe SOULE-PERE), Juliette SALANNE (procuration à Hélène FRANCES), Stéphanie MARQUEZ (procuration à Dominique GAYE), Bernard LHOSSEIN (procuration à Denis FEGNE), Bruno CAZERES (procuration à Jean-Christophe MADELAINE), Laetitia CAZABAN

Elue secrétaire de séance : Hélène FRANCES      Nombre de conseillers en exercice : 23      Date de la convocation : 26 janvier 2022

**DEMANDE DE SUBVENTION – APPEL A PROJETS POUR LE DEVELOPPEMENT TERRITORIAL :  
RESTRUCTURATION DU PÔLE DE LA RESTAURATION SCOLAIRE**

M. le Maire expose à l'assemblée délibérante que la commune souhaite obtenir des subventions concernant la restructuration du pôle de la restauration scolaire.

En 2020, la commune a souhaité lancer le projet d'agrandissement de la cantine scolaire. Le coût prévisionnel du projet était évalué à 733 000 € HT, et a obtenu plusieurs financements (non demandés à ce jour) : DETR 2020 : 250 000 € et DT 2020 : 100 000 €.

Fin 2020, la Mairie d'Ibos a lancé la consultation visant à recruter un bureau d'études pour accompagner les élus dans la mise en œuvre de ce projet. Le cabinet d'architecture APM a été choisi en octobre 2020 (délibération n°2020-058). Plusieurs réunions de travail ont été organisées et ont permis de faire évoluer considérablement le projet en 2021. En effet, les besoins des différents utilisateurs ont été affinés et les différentes options d'aménagement ont été étudiées.

Aujourd'hui, l'ensemble du pôle fait l'objet d'une restructuration complète :

- Une extension permettant l'agrandissement des espaces et la création d'une cuisine sur place.
- Une réorganisation entre les zones de restauration, la cuisine, les bureaux et les salles d'activités mises à disposition du centre de loisirs LEC, des salles de danse et de judo mises à disposition des associations, etc.

Les entreprises ont été recrutées pour ce projet en fin d'année 2021.

Le montant du projet s'élève aujourd'hui à 1 748 189,48 € HT.

La demande de DETR 2022 porte donc sur le coût supplémentaire du projet soit :  
1 748 189,48 – 733 000 = 1 015 189,48 € HT

**Plan de financement / DT 2022 :**

Etat - DETR	400 000 € HT
Département - DT	200 000 € HT
Région – financement obtenu en 2021 (uniquement pour le matériel de cuisine)	54 833 € HT
CATLP – financement obtenu en 2021 (uniquement pour le matériel de cuisine)	54 833 € HT
Commune d'Ibos - Autofinancement	305 523,48 € HT
<b>TOTAL</b>	<b>1 015 189,48 € HT</b>

Ainsi informé et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal, à l'unanimité, autorise M. le Maire à solliciter une subvention de 200 000 € HT au titre de l'appel à projets pour le développement territorial, pour la restructuration du pôle de la restauration scolaire.

L'assemblée délibérante

Extrait certifié conforme et exécutoire :

Compte tenu de la transmission  
en Préfecture le... - 3 FEV. 2022  
de la publication le... - 3 FEV. 2022  
IBOS, le... - 3 FEV. 2022  
Le Maire,

  
Denis FEGNE

Le Maire,

  
Denis FEGNE

